

Un drame

Autor(en): **Chardon, Henry**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1924)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218509>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A M. E. T. à Chevroux. — Le Conteur n'est pas l'organe d'une agence de voyages. Toutefois, afin de vous être agréable, sa rédaction se fait un plaisir autant qu'un devoir de vous recommander une excursion à la Vallée de Joux avec l'itinéraire suivant : Aller bras d'sus bras dessous avec deux charbonnières et un gros chat entendre le sermon à l'Abbaye, dîner au lien et coucher au chenil en passant par le sentier. Le lendemain, de biout tout le monde sur le pont, et par un singulier caprice, faire voile vers l'Orient, là où va l'Orbe. Inutile de prendre des parapluies, car s'il pleut, on trouve facilement à se sécher. N'apporter avec soi ni cols, ni oiseaux tels que pies, greas, etc. Mais lentilles, veau, lion du Congo, lait, eau, bière et autres victualles sont très appréciées à cette altitude.

DOLÉANCES

Le fait pas toujours bon de consulter les annales. On y rencontre quelquefois des détails inquiétants. Par exemple, les Vaudois étaient à peine affranchis du joug bernois que dans le pays des murmures se faisaient entendre. Et cela vint surtout de ces terribles questions de finances qui ont fait tant de mal sur cette pauvre terre. Enthousiasmés à la vue du drapeau vert de la République lémanique, nos ancêtres le furent moins quand on leur présenta la note à payer. Les Français avaient besoin de 700,000 francs ; bien que leurs exigences fussent formulées ex abrupto elles ne constituaient pas un ultimatum. Les soldats du Directoire étaient chez nous ; il fallait les nourrir, les loger et aussi payer leur solde ; le libérateur ne voulait pas en supporter tous les frais. Du reste, grâce à Cassat, qui alla voir son ami Brune à Berne, un rabais considérable fut consenti ; le trésor de Berne devait apporter une compensation.

De l'*Aktensammlung* de Strickler, nous recueillons par exemple le texte d'une plainte portée, en date du 8 février, au gouverneur de Tscharnier, qui était au Sépey. Il s'agit de 20,000 francs de quote-part payé au Comité de Lausanne, et l'on s'indigne de ce que cette somme soit ainsi soustraite à la contrée, qui n'a pas trop de ressources pour lutter contre la misère : « les chefs s'engraissent les mains avec l'argent des pauvres ». Il y a du chômage sur les chantiers de travail, dirait-on aujourd'hui. Le commerce est paralysé. L'estomac gémit. On prononce des paroles imprévues aux auteurs de notre régénération : « Nous n'avons point l'occasion de remercier ni respecter nos magistrats de nous avoir vendus et trahis, comme ils ont fait ; mais nous espérons que Dieu bénira ceux qui combattent pour la bonne cause, et nous en formulons mille et mille vœux et nous vous supplions de tout notre cœur de nous rendre recommandables (!) auprès de vos souverains seigneurs. »

Hélas ! les seigneurs bernois auront bientôt d'autres chiens à fouetter. Un mois après à peine, Neuenegg et la chute de Berne marqueront le triomphe de la révolution commencée sans coup férir — à part l'incident de Thierrens — sur le sol vaudois.

D'autres requêtes, d'Aigle également, étaient parvenues. Le gouverneur devait les adresser « aux très honorés seigneurs et députés qui composent le conseil souverain de Berne ». Nous voudrions en reproduire le texte intégral, mais ce serait trop touffu. Qu'il suffise, pour souligner leur caractère, d'en détacher quelques passages caractéristiques.

Les « fidèles » se plaignaient d'avoir été vendus à l'imprévu (!) comme brebis à la boucherie et de ce qu'on leur a fait faire « le cas de St Pierre ». On leur a fait croire « que l'ennemi était à leurs portes, qu'ils étaient abandonnés... On a gagné, est-il écrit, la basse classe de la plaine par la boisson ». Basse classe ! Vous jugez d'où venait la plainte. L'arbre de liberté a été planté « à l'imprévu » ! Tous les individus mâles devaient porter la cocarde nationale, « sous peine de châtimens corporels ».

Bien que tirés de l'*Aktensammlung*, ces détails n'ont-ils pas le parfum de l'inédit !

L. Mogeon.

UN DRAME

PIERRE Martin et Jules Bois vivaient, en quelque sorte, côte à côte, séparés seulement par un mur mitoyen. Dans la cour quasi commune, aucune séparation ne délimitait la part de chacun, sauf le trait marqué au tire-ligne sur le plan cadastral. Les bornes indiquant les limites des jardins étaient enfouies dans une haie de grosseilliers ; et âme qui vive n'aurait jamais eu l'idée de contrôler si elles restaient bien à leur place. La même fontaine servait aux deux ménages, gens et bêtes, sans contestation ni coup de dents dont il valût la peine de se souvenir. Le bétail s'y abreuvait paisiblement soir et matin ; et les ménagères s'arrangeaient pour y laver tout à tour leur linge à l'amiable. A part quelques coups de langue par-ci par-là, inévitables, et quelques gourmades de marmots, petits et grands s'entendaient à merveille, serviables et cordiaux. Les enfants portaient ensemble pour l'école ; les mamans faisaient la gazette en allant à vèpres ; les hommes partageaient une bouteille en revenant des votes ou d'un enterrement ; tout cela, comme l'eau coulait de la fontaine, comme s'il n'en pouvait être autrement.

Or il arriva que Pierre Martin hérita une dizaine de mille francs d'une vieille parente habitant, de son vivant, le village voisin. Cette circonstance n'avait, évidemment, rien d'humiliant pour Jules Bois et ne lui portait en rien préjudice ; néanmoins, tandis que d'un côté du mur les cœurs étaient à la joie, de l'autre, on s'en trouvait vexé, humilié, mal à l'aise. Sans doute, il n'y a pas pour tout le monde des parents à héritage vu qu'il y a beaucoup plus de parents pauvres que de riches ; mais pourquoi les uns héritent-ils, alors que les autres n'héritent rien ? Est-ce juste, voyons ? Les Jules Bois étaient aussi dignes que d'autres de faire un héritage et aussi capables d'en tirer parti. Mais pas de danger qu'ils eussent cette chance.

D'autre part, est-il juste que tel individu ait six pieds de haut et soit taillé en proportion, tandis que le voisin en compte cinq à peine ? que l'un soit doué d'une intelligence claire et vive et qu'un autre, en ouvrant tous les yeux de son corps et de son esprit, ne parvienne pas à y voir à midi ? que l'un soit gras et l'autre maigre ? que l'un soit beau et l'autre laid ? De ces différences, indépendantes de toute volonté, naissent des jalousies qui font le malheur des hommes. Encore est-il douteux qu'ils fussent exempts de jalousie en ayant tous les cheveux rouges et la taille de Goliath.

Chez Pierre Martin, on était à cent lieues d'imaginer le déplaisir des voisins. On n'aliguait pas les écus en de mirifiques projets. Accoutumés par le travail à une vie modeste, à des horizons sagement mesurés, on pensait simplement mettre de côté l'héritage pour les mauvais jours. Si, par la grâce de Dieu, les mauvais jours ne venaient point, ce serait autant d'assuré pour les enfants. Tout le luxe qu'on imagina, ce fut la réfection du logis où, depuis le mariage du grand-père, aucun maître, à l'exception du ramoneur, n'avait mis la main.

C'est pourquoi Pierre Martin, rencontrant le lendemain Jules Bois près de la fontaine, lui dit amicalement :

— Dis donc, Jules ? nous avons décidé hier soir, ma femme et moi, de faire venir le maçon pour réparer notre logis ; si tu voulais en faire autant par la même occasion, je crois que nous pourrions nous en tirer tous les deux à meilleur compte, en faisant tout à la fois.

Jules Bois, surpris de l'ouverture, répondit machinalement :

— Haaa ? tu veux faire venir le maçon ?

— Ce ne sera pas d'orgueil, Jules. Pour ne parler que de ce qui se voit d'ici, (il se tourna vers la maison et la désigna du geste), les murs ont grand besoin d'être recrépis et les volets d'un coup de peinture, pas vrai ? Ces volets jaunassus-verdassus, ce n'est pas beau ; ces murs où les moellons baillent, non plus. Qu'en dis-tu, Jules ?

Les yeux dans le vague, Jules Bois répondit lentement, comme si les mots lui eussent échappé le gosier :

— D'accord, ça ne serait pas d'orgueil et tu as bien raison. On en recausera dès que j'aurai mon héritage. En attendant, ne te gêne pas à cause de moi ; fais comme tu voudras.

Là-dessus, il tourna les talons et rentra chez lui. Tout étonné de tant de mauvais humeur, Pierre Martin, ébahi, le vit disparaître ; puis s'en alla demander à sa femme si elle y comprenait quelque chose.

— Laisse-lui le temps de réfléchir, dit-elle ; après, on verra. Ça le mettrait peut-être dans l'embarras, de faire ces frais à présent.

— Mais non. Il a à la Caisse un carnet qui n'est pas si mal garni.

On attendit tout de même. Pierre Martin aurait volontiers abandonné ses projets, par gain de paix, si l'imagination de sa femme ne s'en était fait monts et merveilles et n'avait aperçu, sous la truellerie du maçon et le pinceau du peintre, le logis transformé en un séjour enchanteur. Il fallut en passer par là.

Peu de temps après, la vieille maison se trouva extraordinairement rajeunie. Le mortier rustique gris clair paraissait l'avoir revêtu d'une robe de moire ; les volets d'un beau vert, formaient au bas un volant fanfreluché et, à l'étage, une ceinture du même ; tandis que l'avant-toit peint en brun et les chéneaux en vert lui seyaient comme à une belle fille un chapeau de fleurs de mai. Ainsi parée, à côté d'elle, la maison de Jules Bois n'avait plus l'air que d'une parente pauvre. Les enfants cessèrent de partir ensemble pour l'école ; les mamans de faire la gazette en allant à vèpres ; et les hommes de partager une bouteille en revenant d'un enterrement.

En dépit des instances de sa femme, Jules Bois refusa obstinément d'imiter Pierre Martin. La vue de sa pauvresse lui causait une satisfaction amère. C'était un thème inépuisable pour maudire l'injustice du sort. Ce n'est pas le sort, que maudissait sa femme ; mais l'entêtement de son homme. Ils n'en étaient pas réduits, tant s'en faut, à pleurer misère ; pourtant leur maison pleurait misère, au bord du chemin, aux yeux des voisins et des passants.

— J'aimerais mieux mettre le feu à cette baraque qui use l'orgueil et l'argent mal acquis, que de toucher à la nôtre, lui répondait son homme ; oui, j'aimerais mieux y ficher le feu.

— Tais-toi, malheureux, pour que la nôtre flambe avec, n'est-ce pas ?

Mettre le feu à l'orgueilleuse ? Cette suggestion du diable, conçue dans la colère, repoussée d'abord avec indignation, s'insinua et grandit, avec une force incroyable, entre les époux exaspérés. Ce fut la femme, sans cesse au logis, aux aguets et aux écoutes, les yeux sur les passants, sur les voisins, sur l'orgueilleuse en robe de moire et en volants éblouissants, qui, la première tortilla une allumette entre ses doigts fébriles. « Oui, c'était le seul moyen d'abattre tant de méchanceté... Et ce serait bigrement bien fait. » Le danger s'effaça de son esprit humilié, suggestionné, jaloux ; et l'allumette, un soir, flamba...

Jules Bois ne fit pas une question, pas un reproche à sa femme. Effrayée de sa faute horrible, elle se garda d'en souffler mot. Enfants et bétail avaient échappé aux flammes ; c'était l'essentiel ; mais de l'orgueilleuse et de la pauvresse, il ne resta pas pierre sur pierre...

Il fallut se remettre à bâtir. Pour Pierre Martin, la tâche fut grandement facilitée par son héritage ; mais Jules Bois et sa femme durent travailler double, pendant bien des années, et manger bien des soupes maigres avant d'avoir réparé leurs pertes. Sans l'aide de Pierre Martin, peut-être n'y seraient-ils jamais parvenus. Ce brave homme comprenait qu'aider un voisin à se tirer d'affaire, à sortir de la misère, du désespoir, c'est s'enrichir soi-même. Il donna sans compter les coups de collier et les coups de main ; si bien que Jules Bois et sa femme en conçurent un respect autrefois inconnu. Ils re-

gretterent, en secret, amèrement, toute leur vie, le moment d'aveugle jalousie qui leur coûtait si cher.

L'expérience faite par Jules Bois me revient toujours à la mémoire, quand certains hurluberlus clament le bonheur dans l'impossible égalité. Je la leur dédie, cette expérience; sans trop compter toutefois, qu'elle les retienne d'en faire autant.

Décembre 1920. Henry Chardon.

RAPPORT D'UN DÉLÉGUÉ

Ensuite de diverses réclamations adressées à une municipalité du canton de Fribourg, au sujet d'un vieillard pauvre, placé en pension par la commune, dans un village voisin, la dite municipalité y délégua un de ses membres pour prendre, sur place, tous les renseignements utiles.

Le lendemain, le syndic convoqua la municipalité pour prendre connaissance du rapport de son délégué.

Il ouvre la séance et, s'adressant à ce dernier:

— Eh bien, lui dit-il, tu es allé hier matin là-bas ?

— Oui, hier matin.

— Alors, que t'ont-ils dit ?

— Eh bien, ils m'ont dit ceci et cela.

— Et puis, qu'as-tu répondu ?

— Que voulez-vous, j'ai rien répondu.

— Alors, la discussion est ouverte, répond le syndic, et si personne ne demande plus la parole, je ferai voter.

LA MAYONNAISE

*Dans votre bol en porcelaine,
Un jaune d'œuf étant placé,
Sel, poivre, du vinaigre à peine,
Et le travail est commencé.*

*L'huile se verse goutte à goutte;
La mayonnaise prend du corps,
Épaississant, sans qu'on s'en doute,
En flots luisants jusqu'aux bords.*

*Quand vous jugez que l'abondance
Peut suffire à votre repas;
Au frais, mettez-la par prudence;
Tout est fini — n'y touchez pas.*

M. Ozenne, aide-cuisinier.

Maitre soiffeur. — Le pasteur de G... visite l'un de ses paroissiens, qui passe pour un intempérant notoire.

Eh bien! Jean-Louis, il paraît que vous buvez beaucoup. On dit même que vous êtes le plus grand buveur du village. Il vous faut changer de conduite.

— Que voulez-vous, Monsieur le Ministre, si c'est moi qui ai le plus soif de tout le village!... (Authentique).

Royal-Biograph. — Au nouveau programme du Royal Biograph, il convient de mentionner en tout premier lieu une œuvre d'une très grande envergure et d'une donnée des plus tragiques **Esclaves Noires** ou **Une fleur dans les Ténèbres**, superbe drame en 4 actes avec le concours de la brillante tragédienne **Priscilla Dean**, dans le rôle principal **Esclaves Noires** n'est pas un roman dans lequel l'amour trouve son chemin dans des cœurs paisibles, mais bien au

contraire, une véritable catastrophe, qui projette deux êtres en plein danger duquel rien ne pouvait survivre, que de grand et pur! Il est certain que jusqu'à ce jour c'est la plus brillante création de la réputée **Priscilla Dean**. Dans «*Esclaves Noires*» des centaines de gens périssent dans une catastrophe, une terrible explosion dans une mine change la ville souterraine en un véritable foyer ardent. Les galeries sont inondées par l'eau, les mineurs ensevelis, et c'est alors qu'une jeune fille, véritable héroïne conduit les sauveteurs volontaires et risque sa propre vie, bravant le feu, l'eau, pour sauver celui qu'elle aime. En second lieu, il convient d'attirer l'attention du public sur le sympathique chanteur populaire et ancien champion cycliste, **Marcel Perrière**, qui se produira en matinée et en soirée, dans 4 nouvelles chansons filmées. Toutes d'un genre absolument différent. A la partie cinéma, mentionnons encore «*La plus maline des trois*», comédie comique, «*10 Minutes au Music-Hall*», attractions filmées des plus sensationnelles, enfin les «*Gaumont-Journal*» et «*Pathé-Revue*», documentaires toujours très appréciés. Dimanche 13 courant, deux matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30, tous les jours matinée à 3 h. et soirée à 8 h. 30.

N'oubliez pas que la Teinturerie Lyonnaise

Lausanne (Chamblande) vous nettoie et teint aux meilleures conditions tous les vêtements défraîchis.

Pour la rédaction: J. MONNET

J. Bron, édité

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron

*L'univers entier
m'est ouvert,
et tout chemin
qui mène à Rome.
Précédé de mon
seul arôme,
c'est moi qui
surviens au
Dessert*



*Dès qu'est satis-
faite la panse,
ENFANTS TOBLER
sachez ceci:
il faut le chant
il faut la danse
pour mettre en
fuite les soucis.*

(est-ce la fin?)



A celui qui désire conserver sa chevelure comme celle qui regrette de l'avoir perdue, même on en peut être donné.

EMPLOYEZ

MEXANA

SANS RIVAL contre chute des cheveux, pellicules, blanchissement. **FORTIFIANT INCOMPARABLE**, assurant la repousse rapide de la chevelure, même sur les endroits les plus chauves.

Après quelques jours d'emploi, l'effet est surprenant.

Le flacon 4 fr. 50 et 8 fr. 50
Envoi contre remboursement franco

Grande Parfumerie
EICHENBERGER
Rue de Bourg, 21, Lausanne

ROYAL BIOGRAPH

Place Centrale LAUSANNE Téléphone 29.39
Matinée à 3 h. — Tous les jours. — Soirée à 8 h. 30

Du vendredi 11 au jeudi 17 janvier 1924

Dimanche 23 déce.: 2 matinées à 2 h. 1/2 et 4 h. 1/2

Programme extraordinaire

Esclaves noires

ou Une fleur dans les Ténèbres

Splendide drame des plus poignants en 4 actes avec le concours de

PRISCILLA DEAN dans le rôle principal

Dix minutes au Music-Hall

Le plus malin des 3

Attractions mondiales

Comédie comique en deux actes

Le sympathique chanteur et ancien champion cycliste

MARCEL PERRIERE

dans ses nouvelles chansons filmées

CONFECTIONS, TISSUS, LINGERIE

Robes de chambre, Blouses, Fourreaux.
Lingerie et tabliers en tous genres confectionnés et sur mesure pour dames et enfants.

TIMBRES-ESCOMPTE SUR TOUS LES ARTICLES

Dépôt de teinturerie. — Dépôt de glacage pour cols.

Mme E. JAQUIER, avenue d'Echallens 38, LAUSANNE

FABRIQUE DE COFFRES-FORTS INCOMBUSTIBLES

Demandez prospectus
François TAUXE
LAUSANNE
Ouverture, réparations.

POIDS ET MESURES

E. COCHET, Ale 8
mécanicien-balancier diplômé

Constructions et réparations soignées de tous systèmes d'appareils de pesage. Prix modérés.

Téléphone 87.01



Magnifique Chevelure

obtenue par l'emploi du véritable

SANG DE BOULEAU

préparée de la sève pure du bouleau des Alpes à l'arnica. En six mois 2000 attestations élogieuses et commandes renouvelées. Grande bouteille fr. 3.75. Crème de sang de bouleau pour le cuir chevelu sec fr. 3.— et 5. Shampoing de bouleau, le meilleur, 30 ct. Savon de toilette à l'arnica fr. 1.20. Fourni par la Centrale d'herbes, au St-Gothard, Faido. P 7080 O

La misère est grande. Faites de l'inutile de l'utile! **MAISON DU VIEUX** (Oeuvre de bienfaisance). Lausanne, 44, r. Martheray. Tél. 9106. Chèques postaux II. 1353. Se rappelle à vous pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables, dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au No 9106, ou une simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer, contre remboursement du port, si désiré. Discretion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Fermée le samedi après midi. Pensez avant tout aux pauvres du pays! Le Gérant.

VINS DE VILLENEUVE

Médaille d'or, Genève 1896.

MONNET & C^{ie}, Lausanne

Quiconque cherche

bonne à tout faire,
cuisinière ou femme de
chambre,

insère avec succès une demande dans l'*Oberland*, journal paraissant à Interlaken et répandu dans tout l'*Oberland* bernois. — Pour insertions, s'adresser à Publicitas S. A., Lausanne. 12